

Accompagnement des communes périurbaines Qualité des opérations d'aménagement

Les communes périurbaines, situées en 2^{ème} couronne autour des grandes villes, font généralement face aux mêmes contraintes :

- Une pression démographique forte.
- Des documents d'urbanisme et de planification qui traitent bien les échelles globales (SCoT, PLH) sans avoir un niveau de détail suffisant pour assurer la qualité des opérations d'aménagement.
- Des moyens techniques limités.
- Une faible maîtrise foncière.

Le dialogue avec les aménageurs-lotisseurs est donc souvent à sens unique et les élus ont l'impression que la maîtrise du sujet leur échappe pour l'essentiel.

Pourtant, de nombreuses expériences montrent que les acteurs traditionnels (lotisseur, promoteurs, bailleurs, constructeurs) sont prêts à travailler de façon partenariale à condition d'être associés au projet le plus en amont possible. D'autres acteurs, notamment dans le secteur de l'ESS, proposent également leurs services dans le domaine du développement numérique, des tiers lieux, de l'habitat participatif, etc.

Pour que chaque opération soit avant tout celle de la commune, XNconseil propose de vous accompagner dans le cadre d'une vraie **démarche projet** et une **approche partenariale ouverte**.

La proposition de XNconseil

Un accompagnement au long cours de la collectivité, en mode « coaching », pour vous aider à trouver vous-même vos solutions et à monter progressivement en compétence dans l'animation d'un partenariat fructueux.

C'est une intervention légère dans laquelle nous rechercherons ensemble la meilleure formule à chaque étape :

- Travail avec les élus pour clarifier les objectifs et garder la maîtrise du cap.
- Accompagnement-formation d'un chef de projet technique, notamment autour des étapes clés : recherche de partenaires, dossiers de financement, réunions de coordination, lancement de consultations, etc.
- Recrutement et encadrement possible d'un stagiaire (Master en aménagement et urbanisme de l'UT2J).
- Information sur des initiatives pertinentes sur d'autres territoires, mobilisation de partenaires.

Mis en place par le Ministère du Logement, Le label



EcoQuartier

est un dispositif destiné à la fois à accompagner les collectivités volontaires dans leur démarche et une reconnaissance de qualité à deux niveaux : l'engagement dans la démarche puis la réalité des résultats obtenus.

L'expérience a montré qu'il existe des EcoQuartiers de tous types : urbains et ruraux, neufs et en rénovation, ... Le critère principal, c'est la cohérence de l'approche.

A ce jour, plus de 800 collectivités de toutes les tailles sont engagées dans le processus, plus de 50 opérations ont été labellisées et près de 110 projets sont en voie de l'être.

Pourquoi pas votre commune ?

Bientôt un Etablissement Public Foncier sur toute l'Occitanie

L'EPF-LR, établissement de l'Etat dont la mission est de mobiliser du foncier et de favoriser le développement durable et la lutte contre l'étalement urbain, est un outil au service des territoires. Son périmètre d'intervention devrait être étendu à la grande région Occitanie au 1^{er} janvier 2018.

Les plus :

Xavier Normand a contribué à la création et à l'évaluation du label EcoQuartier. Membre de l'APUMP (Association des professionnels de l'urbanisme en Midi-Pyrénées), il est présent dans de nombreux réseaux régionaux en lien avec le développement durable et les territoires.